

**PLAN DE COURS
ACADEMIC SYLLABUS**

DISCIPLINE	Droit			
Titre du cours Course title	Souveraineté et relations internationales			
	Langue Language	Heures Hours	ECTS	Année du Diplôme
	Français	20h		4^e année
Nom de l'enseignant/ Name of the lecturer	Albane Geslin			
Fonction / Employeur Position / Employee	Professeure de droit public / Sciences Po Aix			
Contact :	albane.geslin@sciencespo-aix.fr			
Objectifs du cours / Course objectives	Comprendre les enjeux contemporains auxquels la souveraineté (en tant que concept tout à la fois juridique et politique) est confrontée, lorsque sont en jeu les relations internationales			
Compétences acquises/ Learning outcomes	Capacité à percevoir et comprendre certaines des problématiques contemporaines résultant de l'articulation entre souveraineté et relations internationales			

Contenu du cours par session/ Course content per session	Nombre d'heures/ Number of hours
---	---

<p>Le cours est organisé en séances thématiques de 2h. Après une séance d'introduction (2h), permettant notamment de revenir sur les concepts de souveraineté et les principales théories des relations internationales, le cours est organisé en séances thématiques.</p> <p>À titre informatif, les thématiques 2018-2019 sont</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - le principe d'égalité souveraine à l'épreuve du réel (2h) 2 - l'existence de l'État sur la scène internationale (2h) 3 - frontières (2h) 4 - disparition du territoire de l'État (2h) 5 - migrations (2h) 6 - souveraineté sur les ressources et richesses nationales (2h) 7 - biens publics mondiaux (2h) 8 - contentieux climatiques (2h) 9 - justice fictionnelle (2h) 	20h
--	-----

Méthodes d'évaluation *Sur quoi sera basée la note finale?* / **Method of assessment** *What will the final grade be based on?*

Type d'évaluation/ Type of evaluation	Durée/ Duration
---------------------------------------	--------------------

Dossier

Bibliographie - Auteur, titre, année, éditeur/ Bibliography - Author, title, year, publisher

Ouvrages

- T. BALZACQ et F. RAMEL (dir.), *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].
- D. BATISTELLA, *Théories des relations internationales*, 5^e éd., Presses de Sciences Po, 2015 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].
- L. BOU KARAM, *L'égalité souveraine, entre fiction et outils juridiques*, Mémoire, Université de Montréal, 2009.
- G. DEVIN, *Sociologie des relations internationales*, coll. Repères, La Découverte, 2018 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].
- *Méthodes de recherche en relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2016 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].
- C. EPSTEIN (ed.), *Against International Relations Norms. Postcolonial Perspectives*, Routledge, 2017.
- J.-B. JEANGÈNE VILMER, R. CHUNG, *Éthique des relations internationales. Problématiques contemporaines*, PUF, 2013 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Dictionnaire des idées reçues en droit international, Pedone, 2017 ; voir notam.

- * A. BEN MANSOUR, « Reconnaissance : 'ils en ont une énorme envie' », pp. 469-474.
- * D. CARREAU, « Souveraineté : 'comme la virginité, on l'a ou on ne l'a pas' », pp. 547-551.
- * O. CORTEN, « Légitime défense : 'droit naturel en action' », pp. 347-351.
- * E. DECAUX : « Relations internationales : 'introduction au droit international' », pp. 481-485.
- * M. KOHEN, « État : 'besoin de personne' », pp. 229-233.
- * G. LE FLOCH, « État : 'prématuré d'envoyer les faire-part de décès' », pp. 235-240.
- * Ch. TOMUSCHAT, « Frontières : 'imperméables (même en mer)' », pp. 267-271.
- * M. WOOD « Non-ingérence : 'frapper avant d'entrer' », pp. 393-396.
- * A.A. YUSUF, « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : 'ne sert qu'une fois' », pp. 175-180.

Les relations internationales illicites, n° thématique de la *Revue internationale et stratégique*, 2001/3, n° 43 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].

Articles

J. AGNEW, « Le piège territorial. Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales », *Raisons politiques*, 2014-2, n° 54, p. 23-51 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].

A. ANGHIE, « Towards a Postcolonial International Law », in P. SINGH and B. MAYER, *Critical International Law*, Oxford University Press, 2014, pp. 123-142.

J. COMBACAU, « [Pas une puissance, une liberté : la souveraineté internationale de l'État](#) », *Pouvoirs*, 1993, n° 67, pp. 47-56.

O. ILLY, « L'État en faillite en droit international », *Revue québécoise de droit international*, 2015, n° 25, p. 53-80 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].

Y. MOULIER BOUTANG « Migrations, mondialisation. Misère du monde ou misère des politiques migratoires ? », *Multitudes*, 2018-1, n° 70, pp. 7-12 [disponible en ligne via le site de la BU d'AMU].

S. SUR, « [L'État entre l'éclatement et la mondialisation](#) », *Revue belge de droit international*, 1997-1, pp. 5-20.

Mini CV de l'enseignant/ Mini CV of the lecturer

PHOTO (non obligatoire)

*Professeure de droit international, Sciences Po Aix, dep. sept. 2017 (antérieurement : Professeure à Sciences Po Lyon (2011-2017) ; Professeure à Faculté de droit de Grenoble (2008-2011), Maître de conférences à la Faculté de droit de Grenoble (2003-2008)).

*Co-responsable, avec Carlos Miguel HERRERA (Université de Cergy), Marie-Claire PONTHEAU et Stéphane SCHOTT (Université de Bordeaux) du groupe de recherche *Épistémologies du droit. Approches pluridisciplinaires à l'ère de la globalisation*, dep. 2017.

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

*Co-directrice (avec Emmanuelle TOURME-JOUANNET, École de droit de Sciences Po, Paris et Sundhya Pahuja, Melbourne Law School's Institute for International Law and the Humanities) du programme de recherche collaboratif et trilingue (anglais, espagnol, français) [Global Justice/Injustice - Development, Human Rights and Law of Recognition : Critical and Renewed Approaches](#), dep. 2014.

Thèmes de recherche : droit international ; contentieux international ; droit international de la reconnaissance ; épistémologie juridique ; anthropologie juridique.

Travaux les plus récents (2015-2019)

À paraître :

*A. GESLIN et E. TOURME JOUANNET (dir.), *Le droit international de la reconnaissance : un instrument de décolonisation et de refondation du droit ?*, Confluence des droits, 2019.

*avec E. TOURME JOUANNET, « Décoloniser et refonder le droit international au prisme de la reconnaissance : une introduction », in A. GESLIN ET E. TOURME JOUANNET (dir.), *Le droit international de la reconnaissance : un instrument de décolonisation et de refondation du droit ?*, Confluence des droits, 2019.

*« La recherche en droit international de la reconnaissance : quelle(s) posture(s) épistémologique(s) ? », in A. GESLIN ET E. TOURME JOUANNET (dir.), *Le droit international de la reconnaissance : un instrument de décolonisation et de refondation du droit ?*, Confluence des droits, 2019.

*A. GESLIN, C.M. HERRERA et M.-C. PONTTHOREAU (dir.), *Épistémologie et méthodologie [juridiques] en perspectives post-coloniales*.

*« L'apport des *postcolonial studies* aux réflexions épistémologiques et méthodologiques en droit international : peut-on décoloniser le droit international ? », in C.M. HERRERA, A. GESLIN et M.-C. PONTTHOREAU (dir.), *Épistémologie et méthodologie [juridiques] en perspectives post-coloniales*.

Paru :

*V. BONNET et A. GESLIN (éd.), *Les mots de l'écologie [numéro thématique], Mots. Les langages du politique*, n° 119, mars 2019.

*avec V. BONNET, « Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions », in V. BONNET et A. GESLIN (éd.), *Les mots de l'écologie [numéro thématique], Mots. Les langages du politique*, n° 119, mars 2019, pp. 9-14.

*avec G. LE FLOCH, « Chronique de jurisprudence de la CIJ, 2017-2018 », *JDI*, 2018-4.

*« Une brève historiographie du "pluralisme juridique" : usages d'une notion en anthropologie du droit », in F. Audren et L. Guerlain (dir.), *Anthropologie et droit, Clio&Thémis* 2018.

*« L'utilisation des disciplines internes pour l'analyse de la *soft law*

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

internationale », in P. DEUMIER et J.-M. SOREL (dir.), *Regards croisés sur la soft law en droit interne, européen et international*, coll. Contextes, LGDJ, 2017.

*avec G. LE FLOCH, « Chronique de jurisprudence de la CIJ, 2016-2017 », *JDI*, 2017-4.

*« La jurisprudence du Tribunal international du droit de la mer en matière de délimitations maritimes », in G. LE FLOCH (dir.), *Les vingt ans du Tribunal international du droit de la mer*, Pedone, 2017.

*« La circulation des modèles normatifs ou la pensée juridique du mouvement », Avant-propos à P. BOURGUES (dir.), *La circulation des modèles normatifs*, PUG, 2017.

*« L'ordonnance du TIDM en prescription de mesures conservatoires dans l'affaire de l'Incident de l'Enrica Lexie (Italie c. Inde), ou de l'art délicat de naviguer entre deux eaux », *AFDI*, 2015 (parution 2016), pp. 725-747.

*K. ROUDIER, A. GESLIN, D.A. CAMOUS, *L'état d'urgence*, coll. A savoir, Dalloz, 2016, 259 p.

*« Les mots de l'émergence pour dire la puissance », in D. DESCHAUX-DUTARD et S. LAVOREL (dir.), *Puissances émergentes et sécurité internationale : une nouvelle donne ?*, Peter Lang, 2016, pp. 45-57.

*« De l'entre-soi à l'entre-autre(s). Enjeux et ambiguïtés de la reconnaissance internationale des droits des peuples autochtones », in E. TOURME-JOUANNET, H. MUIR WATT, O. DE FROUVILLE, J. MATRINGE (dir.), *Droit international et reconnaissance*, Pedone, 2016, pp. 139-174.

*« L'importance de l'épistémologie pour la recherche en droit », in B. SERGUES (dir.), *La recherche juridique vue par ses propres acteurs*, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole/LGDJ/Lextenso-éditions, 2016, pp. 79-130.

*« Une introduction polyphonique à l'étude du droit. Enquête de rupture dans l'enseignement juridique », in A.-C. CHAMBOST (dir.), *Les sciences de l'homme en manuels*, *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 29, 2016, pp. 65-88.

*avec G. LE FLOCH, « Chronique de jurisprudence de la CIJ, 2015-2016 », *JDI*, 2016-4, pp. 1381-1439.

*« Propositions intempestives sur l'élaboration des normes du droit international du développement », in *Droit international et développement*, *SFDI*, Pedone, 2015, pp. 473-488.

*avec G. LE FLOCH, « Chronique de jurisprudence de la CIJ, 2014-2015 », *JDI*, 2015-4, pp. 1289-1333.

* Sources du droit international - Les traités - Interprétation - Techniques et modalités d'interprétation », *JurisClasseur Droit international*, Fasc. 40, 2015, 119 p.

*« Sources du droit international - Les traités - Interprétation - Motifs, sujets et autorité de l'interprétation », *JurisClasseur Droit international*, Fasc. 45, 2015, 77 p. (soit 38 p. fasc.).

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

[Page perso UMR DICE](#)
[Page perso HAL-SHS](#)

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 60 - Fax : 04 42 96 36 99 -
www.sciencespo-aix.fr